



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit  
Identification du mélange:  
Dénomination commerciale: **EPOLIT<sup>®</sup> 314**
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Usage recommandé : Additif pour peinture.  
Usages déconseillés : Toutes les utilisations ne figurant pas parmi les usages recommandés
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
CEFORA Sarl  
Z.A.C En Prêle – 01480 Savigneux - France  
Téléphone +33 4 74 08 47 03 Fax +33 4 74 00 89 68  
8h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi  
Personne chargée de la fiche de données de sécurité: [contact@cefora.fr](mailto:contact@cefora.fr)
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence  
CEFORA Sarl  
Kurt Ramspeck  
GSM : + 33 6 20 55 21 20

## SECTION 2 : Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange  
Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]
-  Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.
-  Danger, Asp. Tox. 1, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Aquatic Chronic 4, Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- 2.2. Éléments d'étiquetage  
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]  
Symboles de danger:



Danger

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.  
Dispositions spéciales:  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
Contient: Hydrocarbure isoparaffinique  
Distillats légers (pétrole), hydrotraités

### 2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges


Description: Formulation organique.

Ingrédients dangereux:

Classification selon la directive 67/548/CEE/Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

>= 90% Hydrocarbure isoparaffinique

REACH No.: 01-2119471991-29-XXXX, EC: 923-037-2


 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226

 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304

4.1/C4 Aquatic Chronic 4 H413

>= 0.5% - < 1% Distillats légers (pétrole), hydrotraités

REACH No.: 01-2119456620-43-XXXX, EC: 926-141-6

 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304

360 ppm Dioxyde de silicium amorphe

REACH No.: 01-2119379499-16-XXXX, CAS: 7631-86-9, EC: 231-545-4

Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires.

Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Eloigner la victime de la zone dangereuse.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés, imprégnés.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau:

Se laver immédiatement avec: Eau et savon.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

Ne pas provoquer de vomissement.

- Demander immédiatement un avis médical.
- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
- Irritation oculaire.
  - Dermatite de contact.
  - Irritation des voies respiratoires.
  - Dépression du système nerveux central.
  - Narcose.
  - Pneumonie.
  - Irritation de la bouche, de la gorge, de l'estomac.
  - Nausée.
  - Vomissement.
  - Diarrhée.
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
- Traitement symptomatique

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction
- Moyen d'extinction approprié:
    - Eau pulvérisée.
    - Poudre d'extinction sèche.
    - Mousse.
    - Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
  - Moyen d'extinction inappropriés:
    - Jet d'eau de forte puissance.
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
- Produits de combustion dangereux:
    - Monoxyde de carbone (CO).
    - Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
    - Dioxyde de silicium (SiO<sub>2</sub>).
- 5.3. Conseils aux pompiers
- Équipement de protection spécial pour les pompiers:
    - Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
  - Informations complémentaires:
    - Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas les déverser dans les égouts ou dans les eaux de surface.
    - Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- Personnel non formé pour les cas d'urgence:
    - Équipement de protection individuelle: voir section 8.
    - Supprimer toute source d'ignition.
  - Équipes d'intervention:
    - Équipement de protection individuelle: voir section 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
- Obturer les bouches de canalisations.
  - Ne pas laisser pénétrer le sol / le sous-sol.
  - Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.
  - S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.
  - En cas de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
- Pour la rétention:

Obturer les bouches de canalisations.

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant universel).

Collecter dans des récipients fermés et appropriés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7.

Élimination: voir section 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection:

Éviter:

Contact avec la peau.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Protection individuelle: voir paragraphe 8.

Mesures de protection incendie:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène industrielle:

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Exigences pour les locaux et les réservoirs de stockage:

Matériel adéquat pour récipients/installations:

Verre.

Acier inoxydable.

Polyéthylène.

Matériel inadéquat pour récipients/installations:

Fer.

Matériau approprié pour le sol :

Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant.

Résistant aux solvants

Mesures de protection incendie:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conseils pour les stockages en commun:

Ne pas stocker avec: Oxydants forts, Acide fort.

Autres indications relatives aux conditions de stockage:

Température de stockage recommandée: A température ambiante.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usages identifiés: voir section 1.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Hydrocarbure isoparaffinique

Fournisseur du produit VME - mg/m<sup>3</sup>: 1200 - ppm: 196 - Durée: 8 h –  
Comportement: Indicatif

Distillats légers (pétrole), hydrotraités

INRS (FR) VME - mg/m<sup>3</sup>: 1000 - Durée: 8 h VLCT - mg/m<sup>3</sup>: 1500 - Durée: 15 min –  
Comportement: Indicatif

CEFIC-HSPA VME - mg/m<sup>3</sup>: 1200 - ppm: 165 - Durée: 8 h - Comportement: Indicatif

Dioxyde de silicium amorphe - CAS: 7631-86-9

INRS (FR) VME - mg/m<sup>3</sup>: 10 - Durée: 8 h - Comportement: Contraignant

Valeurs de référence PNEC

Pas de données disponibles.

Valeurs de référence DNEL

Pas de données disponibles.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Equipements de protection individuelle:

Protection yeux/visage:

Lunettes à coques (DIN EN 166).

Protection de la peau:

- Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (DIN EN 374).

Le produit

Matériau approprié: NBR (caoutchouc nitrile) Contact avec les mains de  
longue durée - Temps de pénétration (durée minimale de port): 8 h -  
Epaisseur du matériau des gants: 0.45 mm

Matériau approprié: PVA (alcool polyvinylique) Contact avec les mains de  
longue durée - Temps de pénétration (durée minimale de port): 8 h

Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) Contact avec les mains de  
longue durée - Temps de pénétration (durée minimale de port): 8 h

Matériau approprié: CR (polychloroprène, caoutchouc chloroprène)  
Contact avec les mains de courte durée - Temps de pénétration (durée  
minimale de port): 1 h - Epaisseur du matériau des gants: 0.7 mm

Matériau approprié: NBR (caoutchouc nitrile) Contact avec les mains de  
courte durée - Temps de pénétration (durée minimale de port): 1 h -  
Epaisseur du matériau des gants: 0.3 mm

- Protection corporelle:

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Vêtement de protection approprié:

Vêtement de protection contre les substances chimiques.

Chaussures de sécurité résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est requise en cas de:

Dépassement de la valeur limite d'exposition.

Ventilation insuffisante.

Manipulation de grandes quantités.

Manifestation d'effets indésirables: irritation des voies respiratoires, nausées,  
sensation d'inconfort.

Appareil de protection respiratoire approprié:

Masque complet/demi masque (DIN EN 136/DIN EN 140) avec filtre de type  
(DIN EN 14387): A.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique: Liquide.

Couleur: Incolore.

Odeur:	Odeur légère.
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.
Valeur pH	Pas de données disponibles.
Température de fusion/plage de fusion	<- 50 °C
Température d'ébullition/plage d'ébullition	140 °C-200 °C
Point éclair	>35 °C
Vitesse d'évaporation/Indice d'évaporation	Pas de données disponibles.
Solides inflammables:	Sans objet.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion:	
Hydrocarbure isoparaffinique	
Limite inférieure d'explosivité (g/m3): 0.6	Limite supérieure d'explosivité (Vol-%): 7
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	
Limite inférieure d'explosivité (Vol-%): 0.5	Limite supérieure d'explosivité (Vol-%): 6
Pression de vapeur	env.0.2000 kPa /20 °C
Densité de vapeur relative (air = 1)	1.00
Densité	0.75
Solubilité:	
Solubilité dans l'eau:	Non miscible.
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Pas de données disponibles.
Température d'auto-inflammation	>200 °C
Température de décomposition	>150 °C
Viscosité cinématique:	<=2cSt /20 °C
Propriétés explosives	Non
Pouvoir oxydant	Non
9.2. Autres informations	
Densité de liquide en kg/l:	0.75/20 °C

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité  
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
- 10.2. Stabilité chimique  
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.
- 10.4. Conditions à éviter  
La décomposition se produit à des températures supérieures à: 150 °C  
Voir section 7.
- 10.5. Matières incompatibles  
Matières à éviter: Oxydants forts, Acide fort.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques  
Sauf indications particulières, les effets toxicologiques du produit sont évalués par les méthodes conventionnelles décrites à l'annexe II de la directive 1999/45/CE qui prennent en considération toutes les propriétés dangereuses pour la santé des substances qui entre dans la composition du produit.  
Le produit

Toxicité orale aiguë - Test: DL50 Rat > 5000 mg/kg - Méthode: Estimation - Evaluation: Non classé.

Toxicité dermale aiguë - Test: DL50 Lapin > 5000 mg/kg - Méthode: Estimation - Evaluation: Non classé.

Toxicité aiguë par inhalation - Test: CL50 Rat > 5000 mg/m<sup>3</sup> 8 h - Méthode: Estimation - Evaluation: Non classé.

Corrosion / irritation cutanée - Méthode: Estimation - Evaluation: Légèrement irritant, mais n'est pas pertinent pour la classification.

Lésion / irritation oculaire - Méthode: Estimation - Evaluation: Légèrement irritant, mais n'est pas pertinent pour la classification.

Sensibilisation cutanée - Méthode: Estimation - Evaluation: Non sensibilisant.

Danger par aspiration - Méthode: Estimation - Evaluation: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations complémentaires - Méthode: Estimation - Evaluation: Le contact fréquent ou prolongé avec la peau détruit l'enduit cutané lipoacide et peut provoquer des dermatoses.

#### Hydrocarbure isoparaffinique

Toxicité orale aiguë - Test: DL50 Rat > 5000 mg/kg - Méthode: OCDE 401 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Non classé.

Toxicité dermale aiguë - Test: DL50 Lapin > 5000 mg/kg - Méthode: OCDE 402 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Non classé.

Toxicité aiguë par inhalation - Test: CL50 Rat > 5000 mg/m<sup>3</sup> 8 h - Méthode: OCDE 403 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Non classé.

Corrosion / irritation cutanée Lapin - Méthode: OCDE 404 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Légèrement irritant, mais n'est pas pertinent pour la classification.

Lésion / irritation oculaire Lapin - Méthode: OCDE 405 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Légèrement irritant, mais n'est pas pertinent pour la classification.

Sensibilisation cutanée Cochon d'inde - Méthode: OCDE 406 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Non sensibilisant.

Danger par aspiration - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Test: NOAEL(C) par voie orale Rat > 5000 mg/kg 90 j - Méthode: OCDE 408 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Test: NOAEL(C) par inhalation Rat > 1000 mg/m<sup>3</sup> 90 j - Méthode: OCDE 413 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Mutagenicité sur les cellules germinales / Génotoxicité mutagenicité in-vitro - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Non mutagène.

Mutagénicité sur les cellules germinales / Génotoxicité mutagénicité in-vivo -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations  
proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation:  
Non mutagène.

Cancérogénicité par inhalation Rat - Méthode: OCDE 453 - Source: ECHA  
(European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits  
de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Aucune preuve  
expérimentale de cancérogénicité.

Toxicité pour la reproduction - Source: ECHA (European Chemicals Agency) -  
Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition  
analogue. - Evaluation: Aucune preuve expérimentale de toxicité pour la  
reproduction.

Informations complémentaires - Source: ECHA (European Chemicals Agency) -  
Evaluation: Le contact fréquent ou prolongé avec la peau détruit l'enduit cutané  
lipoacide et peut provoquer des dermatoses.

Distillats légers (pétrole), hydrotraités

Toxicité orale aiguë - Test: DL50 Rat > 5000 mg/kg - Méthode: OCDE 401 -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations  
proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation:  
Non classé.

Toxicité aiguë par inhalation - Test: CL50 Rat > 5000 mg/m<sup>3</sup> 8 h - Méthode: OCDE  
403 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations  
proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation:  
Non classé.

Toxicité dermale aiguë - Test: DL50 Lapin > 5000 mg/kg 24 h - Méthode: OCDE  
402 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations  
proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation:  
Non classé.

Corrosion / irritation cutanée Lapin - Méthode: OCDE 404 - Source: ECHA  
(European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits  
de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Légèrement irritant, mais  
n'est pas pertinent pour la classification.

Lésion / irritation oculaire Lapin - Méthode: OCDE 405 - Source: ECHA (European  
Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure  
ou de composition analogue. - Evaluation: Légèrement irritant, mais n'est pas  
pertinent pour la classification.

Irritation des voies respiratoires - Source: ECHA (European Chemicals Agency) -  
Evaluation: L'inhalation de poussière à forte dose peut causer une irritation des  
voies respiratoires.

Sensibilisation cutanée Cochon d'inde Négatif - Méthode: OCDE 406 - Source:  
ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de  
produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Test:  
NOAEL(C) par voie orale Rat > 1000 mg/kg pc/j 14 j - Méthode: OCDE 422 -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations  
proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Test:  
NOAEL(C) par voie orale Rat > 5000 mg/kg pc/j 90 j - Méthode: OCDE 408 -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations  
proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Test:  
NOAEC par inhalation Rat (femelle) > 2200 mg/m<sup>3</sup> 90 j - Méthode: OCDE 413 -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations  
proviennent de produits de structure ou de composition analogue.



Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) dermique -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: Le contact fréquent ou prolongé avec la peau détruit l'enduit cutané lipoacide et peut provoquer des dermatoses.

Mutagénicité sur les cellules germinales / Génotoxicité mutagénicité in-vitro -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: Aucune preuve expérimentale de mutagénicité in-vitro.

Mutagénicité sur les cellules germinales / Génotoxicité mutagénicité in-vivo -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: Aucune preuve expérimentale de mutagénicité in-vivo.

Toxicité pour la reproduction - Source: ECHA (European Chemicals Agency) -  
Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. - Evaluation: Non reprotoxique.

Cancérogénicité - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes: Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. -  
Evaluation: Non cancérogène.

Danger par aspiration - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation:  
Le fluide peut pénétrer dans les poumons et occasionner des lésions (pneumonie chimique, potentiellement mortelle).

Informations complémentaires par inhalation - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## SECTION 12: Informations écologiques

Sauf indications particulières, les effets ecotoxicologiques du produit sont évalués par les méthodes conventionnelles décrites à l'annexe III de la directive 1999/45/CE.

### 12.1. Toxicité

#### Le produit

Toxicité aiguë (court terme) pour les poissons - Point final: CL50 > 1000 mg/L -  
Durée h: 96 h - Méthode: Estimation

Toxicité aiguë (court terme) pour les daphnies > 1000 mg/L h - Méthode:  
Estimation

Toxicité aiguë (court terme) pour les algues > 1000 mg/L h - Méthode: Estimation

#### Hydrocarbure isoparaffinique

Toxicité aiguë (court terme) pour les poissons - Point final: LL50 > 1000 mg/L -  
Durée h: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) - Méthode:  
OCDE 203 - Source: ECHA (European Chemicals Agency)

Toxicité aiguë (court terme) pour les daphnies - Point final: LL50 > 1000 mg/L -  
Durée h: 48 h - Espèces: Daphnia magna (puce d'eau géante) - Méthode: OCDE  
202 - Source: ECHA (European Chemicals Agency)

Toxicité chronique (long terme) pour les daphnies - Point final: NOEC = 0.025 mg/L  
- Durée h: 21 j - Espèces: Daphnia magna (puce d'eau géante) - Méthode: OCDE  
211 - Source: ECHA (European Chemicals Agency)

Toxicité aiguë (court terme) pour les algues - Point final: LL50 > 1000 mg/L - Durée  
h: 72 h - Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata - Méthode: OCDE 201 -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency)

#### Distillats légers (pétrole), hydrotraités

Toxicité aiguë (court terme) pour les poissons - Point final: CL50 > 1000 mg/L -  
Durée h: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) - Méthode:  
OCDE 203 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: Inoffensif  
pour les poissons jusqu'à la concentration testée.

Toxicité aiguë (court terme) pour les daphnies - Point final: CE50 > 1000 mg/L -  
Durée h: 48 h - Espèces: Daphnia magna (puce d'eau géante) - Méthode: OCDE  
202 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: Inoffensif pour  
les daphnies jusqu'à la concentration testée.

Toxicité aiguë (court terme) pour les algues - Point final: CE50 > 1000 mg/L -  
Durée h: 72 h - Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata - Méthode: OCDE 201 -  
Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Evaluation: Inoffensif pour les  
algues jusqu'à la concentration testée.

Evaluation globale:

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit

Biodégradation - Méthode: Estimation - Evaluation: Non facilement biodégradable  
(selon les critères de l'OCDE).

Hydrocarbure isoparaffinique

Biodégradation - Test: Consommation O2 (test en flacon fermé) = - %: 31 - Durée:  
28 j - Méthode: OCDE 301F - Source: ECHA (European Chemicals Agency) -  
Evaluation: Non facilement biodégradable (selon les critères de l'OCDE).

Biodégradation - Test: Consommation O2 (test en flacon fermé) = - %: 11 - Durée:  
28 j - Méthode: OCDE 306 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) - Notes:  
Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.  
- Evaluation: Non facilement biodégradable (selon les critères de l'OCDE).

Distillats légers (pétrole), hydrotraités

Biodégradation - Test: Consommation O2 (test en flacon fermé) - %: 69 - Durée:  
28 j - Méthode: OCDE 301F - Source: ECHA (European Chemicals Agency) -  
Evaluation: Facilement biodégradable (selon les critères de l'OCDE).

Biodégradation - Test: Consommation O2 (test en flacon fermé) - %: 69 - Durée:  
28 j - Méthode: OCDE 306 - Source: ECHA (European Chemicals Agency) -  
Evaluation: Facilement biodégradable (selon les critères de l'OCDE).

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Distribution connue ou prévue sur les compartiments environnementaux:

Hydrocarbure isoparaffinique

Air (%): 46.9 - Eau (%): 3.1 - Sol (%): 14 - Sédiment (%): 36 - Méthode: Calcul selon  
Mackay, Niveau III - Source: ECHA (European Chemicals Agency)

Distillats légers (pétrole), hydrotraités

Air (%): 30.7 - Eau (%): 2.7 - Sol (%): 20.9 - Sédiment (%): 45.7 - Méthode: Calcul selon  
Mackay, Niveau III - Source: ECHA (European Chemicals Agency)

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative  
classification:

>= 90% Hydrocarbure isoparaffinique

H413 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas d'halogène lié organiquement.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination appropriée / Produit:

Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des  
conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales  
en vigueur.

Elimination appropriée / Emballages:

Ne pas réutiliser les emballages.

Envoyer à des usines de traitement autorisées. Opérer en respectant les  
dispositions locales et nationales en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1. UN number  
 ADR-UN Number: 3295  
 IATA-UN Number: 3295  
 IMDG-UN Number: 3295
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies  
 ADR-Shipping Name: HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (Hydrocarbure isoparaffinique)  
 IATA-Shipping Name: HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (Hydrocarbure isoparaffinique)  
 IMDG-Shipping Name: HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (Hydrocarbure isoparaffinique)
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
 ADR-Class: 3  
 ADR-Etiquette: 3  
 ADR - Numéro d'identification du danger : 30  
 IATA-Class: 3  
 IATA-Label: 3  
 IMDG-Class: 3  
 IMDG-Classe: 3  
 IMDG-Etiquette: 3
- 14.4. Groupe d'emballage  
 ADR-Packing Group: III  
 IATA-Packing group: III  
 IMDG-Packing group: III
- 14.5. Dangers pour l'environnement  
 IMDG-Marine pollutant: No
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
 ADR-Subsidiary risks: -  
 ADR-S.P.: N/A  
 ADR-Code de restriction en tunnel: (D/E)  
 IATA-Passenger Aircraft: 355  
 IATA-Subsidiary risks: -  
 IATA-Cargo Aircraft: 366  
 IATA-ERG: 3L  
 IMDG-EmS: F-E , S-D  
 IMDG-Subsidiary risks: -  
 IMDG-Storage category: Category A
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC  
 Polluant environnemental: Non

## SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
 Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral selon la directive 2010/75/UE: 98.6 %(Calculé)  
 Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux - Annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006: Non.  
 Classe de danger pour l'eau (WGK): Légèrement dangereux pour l'eau (WGK 1).
- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique  
 Non

#### SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases utilisées dans le paragraphe 3:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.